

COMMUNE :

71460 BRESSE SUR GROSNE

L'an deux mil vingt deux et le 31 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MONNOT, Maire.

Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques concernant le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Délibération SIVOS EMP

Le Maire donne lecture des nouveaux statuts du SIVOS concernant le calcul de la scolarité par communes et le transport. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Délibération ENEDIS

Une délibération est nécessaire pour un remboursement de ENEDIS suite à des avoirs non remboursés sur l'année 2020. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération concernant les actes de délibérations

Une délibération concernant la procédure des actes de délibérations doit être prise avant le 1^{er} juillet afin de spécifier si la commune reste en format papier ou si elle veut passer en dématérialisation. Le Conseil Municipal décide de rester à la formule traditionnelle.

Demande de subvention pour le spectacle du château de Bresse Sur Grosne

Le Maire fait lecture d'un courrier émanant de Mme PERRET DU CRAY concernant le spectacle qu'il y aura au mois d'Août où elle demande une subvention pour celui-ci. Le Conseil Municipal décide d'allouer la somme de 200€ pour la manifestation. Une décision modificative sera prise vu que la demande est faite après le vote du budget.

Compte-rendu de la fin des travaux de la place publique

Monsieur Le Maire fait le compte rendu des travaux de la place. Ceux-ci sont terminés, il ne manque que les tuiles sur l'abri qui doivent arriver aux alentours du 15 juin et que si tout va bien l'acheminement devrait être effectif pour le 30 juin 2022.

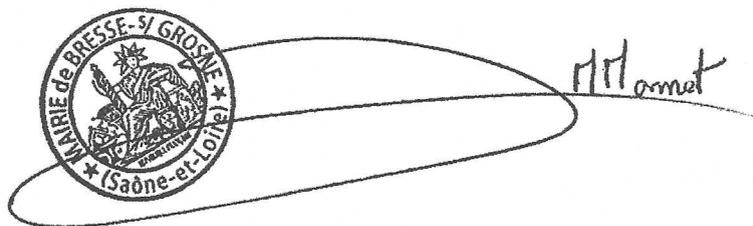
Questions diverses

Le Maire revient sur les diverses tâches allouées aux Conseillers en insistant sur le fait que s'ils ne peuvent effectuer leur travail, ils doivent déléguer afin que la commune reste entretenue.

Mr LEBESSON qui était présent à la réunion a demandé que la petite place se trouvant devant sa maison redevienne place et non parking. Le Conseil décide de réagencer en déplaçant les bacs à fleurs et l'ajout d'un banc afin que cet endroit devienne convivial.

Le Maire informe aussi qu'il y a eu un accident sur le pont de SERCY et que l'accès à celui-ci sera fermé jusqu'à nouvel ordre et qu'une déviation est mise en place le temps des travaux.

La séance est levée à 22h00



M. Momet